

## 3. PERSONNEL DE SANTÉ

### 3.1. Emploi dans le secteur de la santé et le secteur social

Le secteur de la santé et le secteur social emploient un grand nombre de personnes dans les pays de l'OCDE, et qui va en augmentant. Les données présentées dans cette section couvrent les personnes qui travaillent dans le secteur de la santé ainsi que celles qui travaillent dans le secteur social (comprenant les soins de longue durée, la puériculture et d'autres types de travail social). Ces données couvrent les professionnels fournissant des services directs aux personnes ainsi que les personnels administratifs et auxiliaires.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social représentait près de 10 % du total de l'emploi en 2008, contre moins de 9 % en 1995. En 2008, ce pourcentage des personnes travaillant dans le secteur de la santé et le secteur social était le plus élevé dans les pays nordiques et aux Pays-Bas, avec une part de 15 % ou plus du total de l'emploi. La Turquie et le Mexique enregistraient les pourcentages les plus bas, à environ 3 % (graphique 3.1.1).

Le pourcentage des personnes employées dans le secteur de la santé et le secteur social a augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE entre 1995 et 2008, à l'exception de la Pologne où il a notamment baissé entre 2000 et 2003, époque de faible croissance des dépenses de santé. En Islande, en Suède et en République slovaque, la part est restée stable.

Entre 1995 et 2008, les effectifs du secteur de la santé et du secteur social ont augmenté de 2.8 % par an en moyenne dans les pays de l'OCDE, soit un rythme deux fois plus élevé que le total des emplois civils, qui ont augmenté de 1.4 % par an (graphique 3.1.2). En Corée, le nombre des personnes travaillant dans le secteur de la santé et le secteur social a augmenté au rythme moyen de plus de 8 % par an durant cette période, contre 1.1 % pour le total de l'emploi. Néanmoins, la part de l'emploi du secteur de la santé et du secteur social en Corée reste faible par comparaison avec la plupart des autres pays de l'OCDE. Au Japon, le taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social a aussi été largement supérieur à celui du total de l'emploi ces dernières années.

Dans la plupart des pays, l'emploi dans la santé et les services sociaux a continué d'augmenter en 2008 par rapport à 2007, alors que le total de l'emploi civil a diminué dans certains pays en raison de la récession. Ce fut le cas notamment au Japon, en Espagne et aux États-Unis, indiquant que l'emploi dans la santé et les services sociaux a été moins affecté par le retournement de la conjoncture économique dans ces pays. Cependant, dans d'autres pays comme la Hongrie, la République tchèque et la République slovaque, l'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social a diminué entre 2007 et 2008.

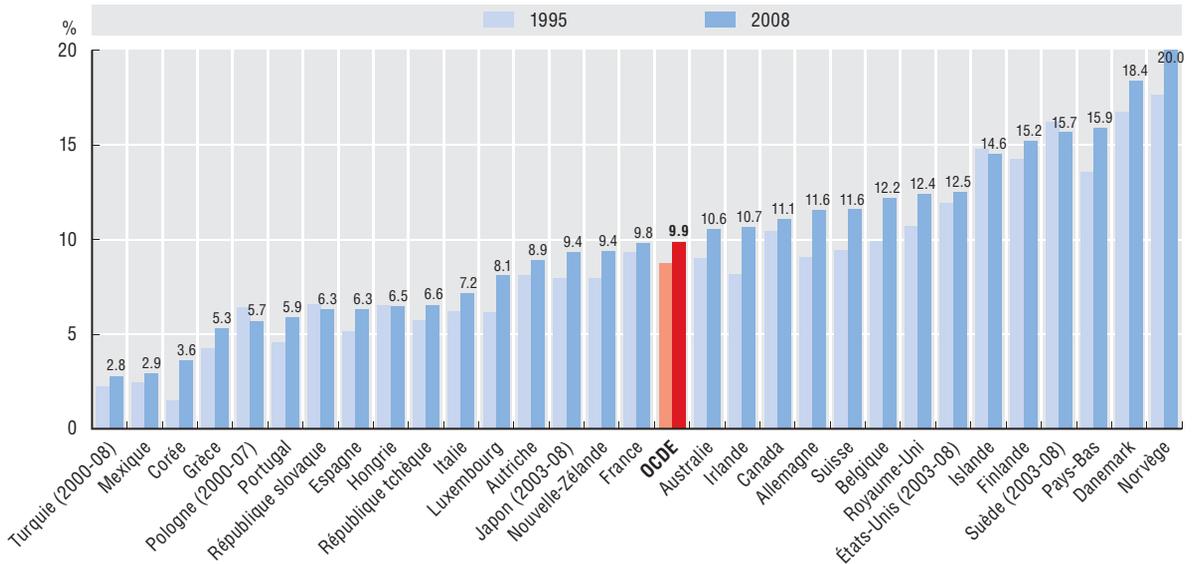
La majorité des travailleurs dans le secteur de la santé sont des professionnels de santé fournissant des services directs aux patients. Les indicateurs suivants donnent des informations plus détaillées sur les professions clés de santé, notamment les différentes catégories de médecins et d'infirmières, les dentistes et les pharmaciens.

#### Définition et écarts

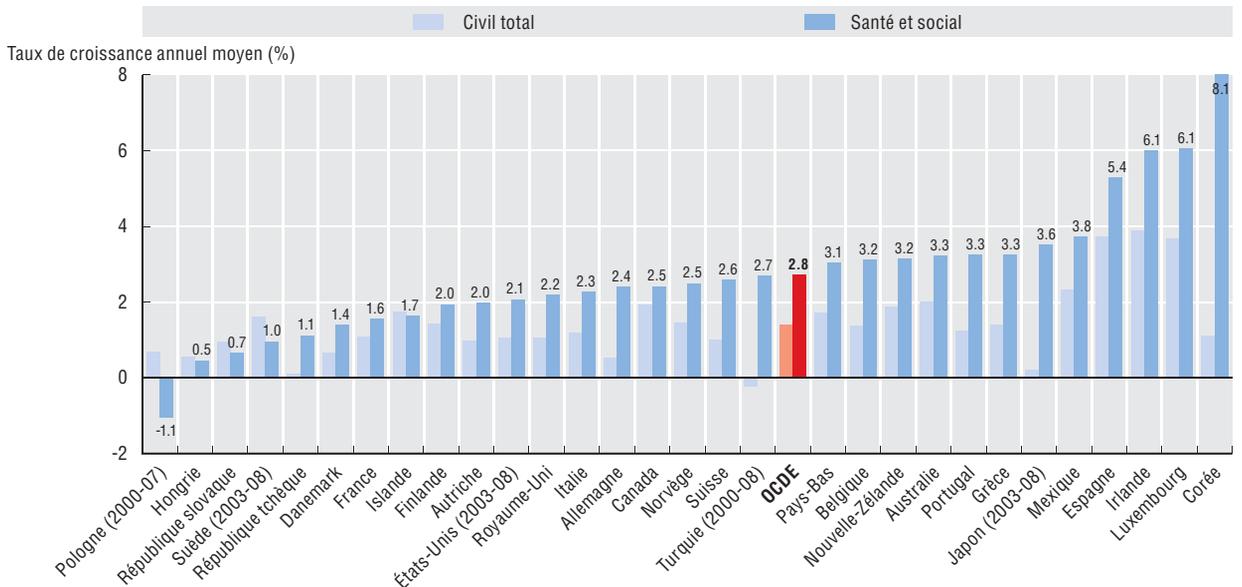
L'emploi dans le secteur de la santé et le secteur social comprend les personnes appartenant aux catégories suivantes de la Classification internationale type par industrie (CITI Rév. 3) : 851 (Activités de santé humaine), 852 (Activités vétérinaires) et 853 (Activités d'action sociale). Ces données reposent sur un dénombrement des personnes, sans distinction d'un travail à temps plein ou à temps partiel.

Pour tous les pays, les données sont tirées des Enquêtes sur la population active, afin d'accroître la comparabilité. Dans de nombreux pays, des enquêtes plus spécifiques auprès des établissements de santé ou des professionnels de santé peuvent aussi fournir des données plus détaillées sur l'emploi dans le secteur de la santé et concernant des professions particulières. On a utilisé ces sources de données pour fournir des informations plus détaillées concernant certaines professions de santé dans les sections suivantes.

### 3.1.1 Emploi dans les secteurs de la santé et des services sociaux en pourcentage de l'emploi civil total, 1995 et 2008 (ou année la plus proche)



### 3.1.2 Taux de croissance de l'emploi dans les secteurs de la santé et des services sociaux comparés à l'ensemble des secteurs de l'économie, 1995 à 2008 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques annuelles de l'OCDE sur la population active; US Bureau of Labor Statistics.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/721613160860>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2009**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2009-en](https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Emploi dans le secteur de la santé et le secteur social », dans *Health at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2009-24-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-24-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).